

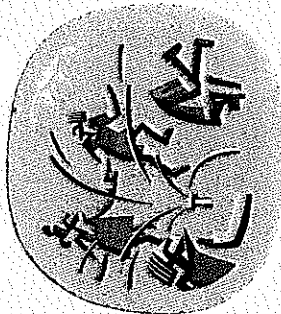
# ACCUEIL DE LOISIRS

## DOSSIER D'INSCRIPTION

JUILLET 2018

LA MIHOUE

6 - 12 ans



Inscription :

Les dossiers sont à retourner dûment complétés en Mairie lors des permanences.  
Tout dossier incomplet sera retourné.

NOM : _____	PRENOM : _____
N° Allocataire CAF : _____	AGE : _____

### BAREME DE PARTICIPATION

(Selon l'avis d'imposition 2016 ou n° CAF)

PARTICIPATIONS FAMILIALES	(collation repas, goûter et animations compris)
	FORFAIT SEMAINE 5 JOURS
1/ 0 à 1000	33.84€
2/ 1001 à 1500	36.28€
3/ 1501 à 2000	42.33€
4/ 2001 à 2500	48.39€
5/ 2501 à 3000	55.79€
6/ 3001 à 3500	68.41€
7/ 3501 à 4000	75.61€
8/ 4001 à 4500	82.96€
9/ 4501 à 5000	90.15€
10/ 5001 et au- delà	97.45€

Accueil entre 7 h 30 et 8 h au tarif de 0,50cts le matin.



**INSCRIPTION**

**« VACANCES D'ETE »**

Je soussigné, .....

Demeurant à : .....

**FORFAIT SEMAINE**

Désire inscrire mon fils, ma fille .....

Date de naissance .....  
(Établir une fiche d'inscription par enfant)

Pour les vacances d'été 2018

Forfait semaine cocher les semaines retenues

Semaine du 09/07 au 13/07/18

Semaine du 16/07 au 20/07/18

Semaine du 23/07 au 27/07/18

Semaine du 30/07 au 03/08/18

Nombre de semaines : .....

Montant à régler :

Règlement par chèque : .....

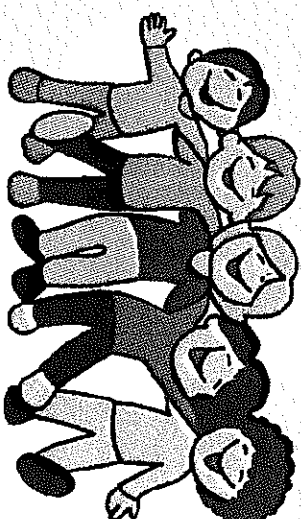
A remplir par le service

Pre-accueil : matin  soir  (une ouverture pour un minimum de 5 inscriptions)

: Inscription :

Les dossiers sont à retourner dûment complétés en Mairie lors des permanences.

Tout dossier incomplet sera retourné.



**Du 09 juillet au 03 août 2018**

La Municipalité de Champhol ouvre un accueil de loisirs (6 à 12 ans) de 8h à 18h destiné en priorité aux enfants de Champhol.

Les enfants prendront leur repas sur place ainsi que leur goûter. Ils effectueront des sorties, excursions ainsi que de nombreuses activités éducatives.

Les frais de séjour demandés aux familles sont payables d'avance. **(Le numéro d'allocataire CAF est indispensable afin de calculer le quotient familial, pour les familles non allocataires l'avis d'imposition de l'année 2016 sera pris en compte).**

La capacité du centre est de 48 enfants par semaine.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.

: Inscription :

Les dossiers sont à retourner dûment complétés en Mairie lors des permanences.

Tout dossier incomplet sera retourné.